

le dauphiné

LIBÈRE

MERCREDI 1er NOVEMBRE 2006

SANTÉ La téléphonie mobile soulève des interrogations

Les antennes-relais sont-elles dangereuses ?

« Il n'y pas de consensus scientifique sur l'innocuité des rayonnements électromagnétiques. » En une phrase, Michèle Rivasi, présidente du centre de recherche et d'information indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques, a résumé la complexité de la situation actuelle.

D'un côté les opérateurs de téléphonie mobile qui assurent que les antennes-relais ne sont pas dangereuses, et de l'autre les opposants à leur implantation. Chacun avançant à loisir des études scientifiques ou sanitaires contredisant celle de l'autre.

Chacun ses thèses

Ainsi, Jean-Luc Spohn Villeeroy, responsable environnement chez SFR s'échine-t-il à expliquer le fonctionnement d'un réseau de téléphonie mobile. Et l'absence de risques. « Nous sommes entourés de rayonnements électromagnétiques. La lumière en est un. La radio et la télévision en sont aussi. Mais il y a une sorte de "diabolisation" de la téléphonie mobile. Nous sommes sur une technologie dont beaucoup de gens parlent, mais que peu connaissent », explique-t-il. « Il n'y a pas une seule étude dupliquée et répliquée qui soit négative. Quant aux études sur l'électrosensibilité, elles sont négatives au niveau recommandé. »

Michèle Rivasi n'est pas du même avis. « À l'heure actuelle, il y a un problème. Des études sanitaires montrent qu'il y a des problèmes de santé à proximité des antennes-relais. Qui peuvent aller du mal-être au cancer. » Membre de l'association des maires de France, elle préconise trois choses pour améliorer



Les antennes-relais de téléphonie mobile ne sont pas prêtes de disparaître des toits de nos villes. Pour faire face à l'explosion de la téléphonie mobile et satisfaire au principe de précaution, il faudrait plus d'antennes, mais moins puissantes. Photo Fabrice HÉBRARD

rer la situation. « Tout d'abord, il faut demander aux opérateurs de baisser la puissance de leurs antennes-relais. Ensuite, on leur demande de signer une charte sur l'implantation. Je suis persuadée que certaines implantations ne doivent pas se faire. Il ne devrait rien y avoir à moins de 100 mètres des écoles, des crèches et des maisons de retraite. Il faut appliquer un principe de précaution. Enfin, il faudrait que les grandes communes se dotent de stations de mesures en continu pour vérifier que les opérateurs respectent les niveaux. Et si ce n'est pas le cas, sanctionner les opérateurs. »

Plus d'antennes, mais moins puissantes

Pour l'ancienne élue valentinoise l'enjeu de cette "guerre" est l'implantation des antennes-relais pour la technologie UMTS.

Un point cependant réunit le responsable Environnement de SFR de Michèle Rivasi, la nécessité de multiplier les antennes-relais.

Si on baisse effectivement la puissance des antennes-relais, on va obligatoirement devoir en implanter plus, ne serait-ce que pour faire face à l'augmentation du nombre de clients de la téléphonie mobile.

De son côté, Jean-Luc Spohn

Villerooy rappelait que selon l'aide-mémoire n° 304 de l'Organisation mondiale pour la santé, la téléphonie mobile ne présentait pas de danger avéré.

« Ce rapport conclut que "compte tenu des très faibles niveaux d'exposition et des résultats des travaux de recherche obtenus à ce jour, il n'existe aucun élément scientifique probant confirmant d'éventuels effets nocifs des stations de base et des réseaux sans fil pour la santé. »

Alors dangereuses ou pas les antennes-relais ?

L'avenir le dira.

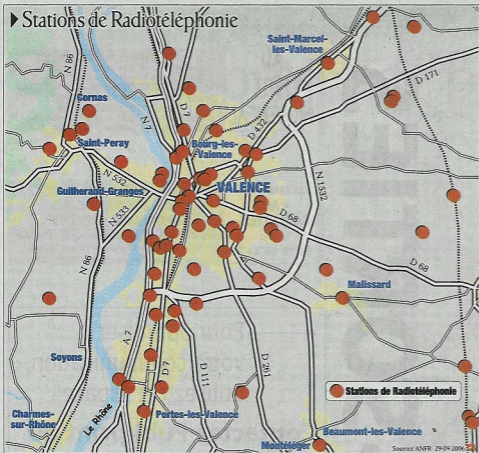
Fabrice MARGAILLAN

le dauphiné

LIBRE

MERCREDI 1er NOVEMBRE 2006

► Stations de Radiotéléphonie



L'appel à la vigilance

Michèle Rivasi n'entend pas diaboliser la téléphonie mobile, mais appelle les riverains et les consommateurs à la vigilance. Tant pour l'implantation des antennes que pour l'utilisation du

téléphone portable. « A l'avenir, il faut mettre la pression sur les opérateurs pour que les implantations se fassent dans le cadre d'une concertation », rappelle-t-elle. Quant à l'utilisation, elle préconise de ne pas autoriser les enfants de moins de 14 ans à posséder un téléphone portable.

« On sait que les ondes pulsées des portables peuvent avoir des effets athermiques et notamment entraîner une perméabilité de la membrane du cerveau. »

Rien qu'à Valence, on dénombre pas moins de 28 stations de radiotéléphonie. Et ce chiffre est appelé à progresser pour suivre la progression du nombre de téléphones portables. D'autant qu'une antenne-relais ne peut gérer que soixante appels simultanément.